

5 JANVIER 2016

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 5 janvier 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Patrice Brien, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Quatre résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
1. Période de questions;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er et 17 décembre 2015;
3. Suivi au procès-verbal;
4. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
5. Correspondance;
6. Responsabilités des conseillers;
7. Voirie;
8. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
9. Suivi : Comité
10. Affaires nouvelles;
11. Période de questions;
12. Levée de la séance;

2016-01-01

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-01-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE, SUR AJOURNEMENT DU 17 DÉCEMBRE Et EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie des procès-verbaux du 1^{er} et du 17 décembre 2015;

Qu'une dispense de lecture des procès-verbaux est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Maurice Boudreau et appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} décembre et sur ajournement du 17 décembre ainsi que la séance extraordinaire du 17 décembre 2015 soient acceptés tels que déposés;

M. le maire demande le vote pour l'adoption des procès-verbaux: tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Régie : la démarche se poursuit;

Réserve créée avec le loyer de la Caisse : M. Coutu demande des explications sur le montant inscrit aux minutes. Mme René l'informe que le montant inclus les taxes.

2016-01-03

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : M. Denis Vel

Appuyé par : M. Réal Vel

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	8255.58
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	152.23
02-320 TRANSPORT	15817.51
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	525.27
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	
02-700 LOISIRS ET CULTURES	
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	17667.15
SOUS TOTAL	42417.74
Remise fédérale	1273.36
Remise provinciale	5232.73
Ristourne à réclamer (TPS)	1063.92
Ristourne à réclamer (TVQ)	1061.29
FTQ	358.63
Total	51407.67

Rapport des dépenses durant le mois de décembre 2015 :	0\$
Salaires déboursés à la séance au 5 janvier 2016 (Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	1 320.67\$
Salaires déboursés durant le mois de décembre 2015	4 545.63\$
GRAND TOTAL	57 273.97\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2016-01-04

6.1 PROJET DE FESTIVAL COUNTRY-RÉTRO DE VALCOURT

Proposé par : Jacques Jasmin

Appuyé par : Maurice Boudreau

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de verser la somme de cent dollars (100\$) pour la première édition du Festival Country-Rétro de Valcourt du 7 au 10 juillet 2016;

Que cette somme nous donne droit à 20 passes gratuites pour les quatre jours;

Que l'entrée du vendredi le 8 juillet sera gratuite sur présentation d'une preuve de résidence de notre municipalité;

Que Mme Denise Warren représentante de Drummondville en Fête est la personne contact de cet évènement;

Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-01-05

7. RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL EN 2016

Proposé par : Jacques Jasmin

Appuyé par : Maurice Boudreau

Et résolu

Que les membres du conseil siègent sur les comités ou dossiers énumérés ci-après :

Le Larochellois : à venir

Voirie côté Nord : Maurice Boudreau

Voirie côté Sud : Maurice Boudreau

Loisirs Locaux/intermunicipaux : Marc Gilbert

Incendie : Maurice Boudreau

Trans-appel : Marc Gilbert

Projets courants : Jacques Jasmin

Vérification des chèques : Maurice Boudreau

Comité Sécurité Civile : Jacques Jasmin

Les Fleurons du Québec : Réal Vel

Dossier Carrières et Sablières : Jacques Jasmin

Centre d'action Bénévole : Jacques Jasmin

Journée de la pêche : Réal Vel et Denis Vel

Milieu Scolaire : Denis Vel

CCU : M. Maurice Boudreau (mandat à renouveler aux 2 ans)

Chambre de Commerce Valcourt et région : Louis Coutu

Décoration de Noël : Réal Vel et Denis Vel

Table des aînés : Jacques Jasmin

Nouveaux arrivants : Jacques Jasmin
Chambre de commerce Structure d'accueil : Marc Gilbert
Service de surveillance : Denis Vel
Fondation du CEGEP de Sherbrooke : Selon la disponibilité des conseillers
Fête des bénévoles : à venir

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. VOIRIE

Rue du Sanctuaire : L'ouvreur des chemins a enlevé la tourbe le long du chemin.
Travaux rue du Sanctuaire pour la partie du haut : nous effectuerons un suivi auprès d'Excavation Grondin.

9. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

10. SUIVI : COMITÉ

Comité de Surveillance : M. Denis Vel nous informe qu'une réunion aura lieu lundi le 11 janvier 2016 à 18h30.
Comité de régie en voirie : une réunion aura lieu jeudi le 7 janvier à 19h à Lawrenceville avec une visite d'un garage.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-01-06

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 20 h 15.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »

14 janvier 2016

PROVINCE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue jeudi le 14 janvier 2016 à 19 h 00 à la salle du conseil sise au 145 rue de l'Église.

Sont présents :
M, Louis Coutu, maire
M. Denis Vel, conseiller

M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Patrice Brien, conseiller et M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale fait fonction de secrétaire.

Tous les membres reconnaissent avoir eu la convocation dans le délai requis par le CM.

- M. Jacques Jasmin est à l'extérieur du pays.

2016-01-07

1. RÉOLUTION POUR DÉLÉGUER DEUX REPRÉSENTANTS POUR L'ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À LA VOIRIE MUNICIPALE ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE

Considérant que nous voulons étudier les possibilités pour la constitution d'une régie intermunicipale en voirie;

Considérant que nous devons élaborer la dite entente;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Denis Vel, appuyé par le conseiller Marc Gilbert que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue deux représentants et le maire sur le comité de travail de la constitution de la régie intermunicipale en voirie;

Que M. Maurice Boudreau et M. Réal Vel soient nos délégués;

Que M. Louis Coutu, maire est délégué d'office sur le comité;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance extraordinaire est fermée.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »